

« C'est celle que Pie X entrevoit, et, pour y arriver, il opère d'abord la réforme de la musique sacrée à l'église, il presse le clergé de s'y associer activement, il appelle le peuple chrétien à participer à l'office divin, il invite le clergé à fonder partout des écoles populaires de chant, pour retenir la jeunesse, pour rétablir dans les paroisses le goût de la sainte musique liturgique, pour ramener le peuple à l'église en l'associant au chant, et pour préparer ainsi par l'Evangile prêché de nouveau aux populations et par l'union des classes rétablie dans la société, la véritable restauration sociale. Est-il une autre voie plus efficace, plus pratique ! Qu'on le dise. Celle indiquée par Pie X permet d'en espérer les meilleurs résultats, si elle est diligemment suivie, par tous, comme le veut le Pontife, comme il le demande dans ce *Motu proprio*, qu'on a appelé avec raison un acte hautement civilisateur. »

EXPLICATION



A *Semaine religieuse* a reproduit l'entrefilet suivant qui avait fait le tour des *Semaines* publiées en France.

— D'après les portraits et calendriers des papes, Pie X serait le 264^{me} pape. Au contraire, il n'est que le 258^{me} d'après la *Gerarchia*, qui vient de paraître pour 1904 et qui présente un caractère officiel. La rigoureuse critique historique de Mgr Duchesne a éliminé définitivement six papes du moyen âge, qui ne méritaient pas d'être considérés comme légitimes. Ainsi, pour l'avenir, la lumière est faite sur ce problème compliqué. —

N'ayant remarqué nulle part de réclamation, nous pensions donner une information utile à nos lecteurs ; et, vu le caractère officiel de la *Gerarchia*, il ne pouvait nous venir à l'esprit que les modifications apportées à la liste des papes par cette publication n'avaient pas été préalablement autorisées par qui de droit.

Une personne dont nous connaissons la compétence en